



La biométrie est une technique d'identification héritière de la criminologie du XIXème siècle qui passe par l'enregistrement et la reconnaissance de données biologiques et anatomiques (iris de l'oeil, traits du visage, forme de la main, empreintes digitales, ADN...). Elle est amenée à se généraliser en remplacement des moyens d'accès plus ou moins traditionnels (" Bonjour, je suis madame Machin ", " Vigile, laissez-moi passer ", code d'accès, carte magnétique...). Par exemple, vous posez la paume de votre main sur un lecteur, il traite les informations, vous êtes identifié, et vous pouvez passer — ou pas.

Depuis quelques mois, les Etats-Unis imposent à quiconque veut se rendre sur le territoire de se soumettre à un contrôle biométrique. Les gouvernements européens veulent légiférer au plus vite sur des passeports biométriques, et, en France, sur une carte d'identité biométrique obligatoire (INES). C'est-à-dire des " papiers " électroniques contenant des informations sur votre apparence physique, votre ADN et vos antécédents. La biométrie permet notamment d'optimiser le travail de la télésurveillance, les caméras pouvant identifier en un lieu donné et à distance les personnes sur les lieux publics.

Selon les dirigeants, il s'agit donc de lutter contre le terrorisme, l'immigration clandestine et la délinquance. L'autre enjeu est de céder rapidement des marchés déjà promis aux puissantes industries de microélectronique (Thalès, Sagem, Alstom, Altmel...).

La généralisation de la biométrie dans les lieux les moins justifiables, tels que le bureau, l'école ou la bibliothèque, répond aussi à l'exigence moderne qui veut que le dernier cri scientifique soit nécessairement un progrès. Mais surtout, cette diffusion des contrôles a pour but un véritable conditionnement à la biométrie. En effet, les pouvoirs craignant que la biométrie soit mal acceptée par les populations, il a été préconisé d'en banaliser l'usage au plus vite (voir par ex. le Livre Bleu 2004 du Gixel remis au gouvernement, www.gixel.fr). Une quinzaine de lycées ont donc mis en place un contrôle d'accès biométrique à la

cantine, quelques entreprises imposent le badgeage biométrique aux employés. On propose aussi des techniques de reconnaissance biométrique pour personnaliser l'accès aux téléphones portables et aux ordinateurs : la publicité se charge de rendre ce genre de chose aussi anodine que " cool ", notamment auprès des adolescents. Enfin, une " information " neutre et désintéressée est diffusée par de nombreux biais (" tiens, tiens...une expo sur la biométrie à la Cité des sciences et de l'industrie ").

Demandons-nous à quoi ressemble un monde dans lequel, quotidiennement, il faut soumettre une partie de son corps à des bornes informatiques pour aller travailler et manger. Demandons-nous si la transformation des rapports humains en transactions techniques n'est pas en train de faire de notre société un véritable no man's land : un univers totalement inhumain et anxiogène. Demandons-nous si les fonds publics engloutis dans la biométrie ne vont pas, au contraire, encore renforcer la misère sociale. Pas besoin d'arguments techniques pour se rendre compte de ce que signifient ces technologies pour le monde que nous voulons.

Notre dignité est-elle prête à accepter l'idée selon laquelle notre identité individuelle, ce que nous avons de plus intime et de plus indéfinissable, puisse faire l'économie de la parole et de l'action pour se réduire à un système d'informations anatomiques ?

Notre conscience historique s'accommodera-t-elle d'une gestion concentrationnaire des corps humains dans les espaces publics ?

Notre héritage politique peut-il tolérer une remise en question radicale de notre liberté de se mouvoir, de se réunir, et de désobéir quand nous le trouvons le plus légitime ?

Soutenons les inculpé-e-s
Procès le 16 décembre à 13h30
Tribunal d'EVRY

Contact : contrebiometrie@yahoo.fr